11745 - La véritable foi en l’unicité d’Allah en tant que source des règles de gouvernement

question

Que pensez-vous de la négation de la foi en l’unicité d’Allah en tant que source des règles de gouvernement ? Le fait de le considérer comme un chapitre à part constitue-il une déviation par rapport à la doctrine des ancêtres pieux ? Dans quelle branche de la foi en l’unicité absolue d’Allah, faut-il insérer ce dogme ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

On ne peut pas nier l’unicité d’Allah en tant que source des règles de gouvernement. C’est une des branches de la foi en l’unicité absolue d’Allah, mais elle est inséparable de la foi en l’unicité absolue d’Allah en tant que le seul digne d’être adoré. C’est la croyance qui doit animer celui qui exerce le gouvernement. Mais examiné sous l’angle de son objet, elle est inhérente à l’unicité absolue d’Allah en tant que Maître. En effet, celui qui gouverne réellement c’est Allah le Très Haut.

On doit le considérer comme le Maître qui gère (tout). Celui qui se réserve le gouvernement. Cet attribut est une implication de Son unicité en tant que Maître qui se réserve le gouvernement, l’ordre, l’interdiction et la gestion. Sur le plan de la pratique individuelle, le serviteur est invité à se conformer au jugement d’Allah. De ce point de vue, le dogme relève de l’unicité d’Allah en tant que seul être à adorer.

Le fait de considérer ce dogme comme un quatrième aspect de la foi en l’unicité absolue d’Allah n’est pas justifiable puisqu’il est déjà inclus dans les trois aspects (classiques). Créer un nouveau aspect qui ne se justifie pas est une initiative superflue. Toujours est-il que la chose est aisée. Car même si on la considérait comme un aspect à part, cela ne serait que formelle. Aussi, il n’y a rien d’appréhensible.